



Plan d'action 2022-2024



Contrecœur
sur le fleuve

Mot de la mairesse



Le mieux-être des familles et des aînés de Contrecoeur : un engagement municipal

Les familles contrecœuroises sont essentielles à l'enrichissement de notre communauté. Notre administration vise à jouer un rôle actif dans la création d'environnements favorables à l'épanouissement de toutes les familles et des personnes aînées de notre ville. Au terme du dernier plan d'action de la Politique des familles et des aînés, nous avons considéré prioritaire de revoir notre planification et notre organisation afin de bonifier les actions et les mesures dédiées aux familles et aux aînés.

Ce plan d'action 2022-2024 propose des actions municipales cohérentes et structurées autour des besoins évolutifs des familles et de tous les membres qui les composent. Nous voulons être en phase avec les besoins réels et créer des ponts avec l'ensemble de nos politiques municipales : politique culturelle, plan d'action en développement durable, plan directeur des parcs et plan de développement de communauté nourricière.

À l'écoute de vos besoins et des enjeux actuels

Vos aspirations et les enjeux qui vous concernent interpellent notre municipalité sur tous les plans : sécurité, mobilité active, saines habitudes de vie, culture, aménagements publics, espaces verts, accès universels, transport, agriculture urbaine, santé globale et vie communautaire. Par la mise en œuvre d'actions concrètes, nous souhaitons apporter une réponse adaptée à ces besoins variés exprimés lors des consultations citoyennes auxquelles ont participé plus de 850 personnes de notre communauté, familles et personnes aînées.

Les **63 actions ciblées dans le plan d'action 2022-2024** sont celles qui, nous le souhaitons, auront un impact sur l'amélioration de votre qualité de vie. Bien sûr, ce nouveau plan d'action s'inscrit dans un processus continu d'amélioration.

La famille : cellule citoyenne de la municipalité

En mettant les familles et les personnes aînées au centre de nos décisions municipales, nous définissons les contours d'une vision forte et rassembleuse où toutes et tous ont la possibilité de contribuer à améliorer la vie des Contrecœuroises et Contrecœurois. Les organismes sociaux communautaires, les acteurs du milieu, les commerçants et les élus sont parties prenantes de la démarche tant à l'étape de la planification que lors de la mise en œuvre des actions. De concert, nous participons à la transformation de la communauté en maintenant un dialogue toujours en faveur du mieux-être des familles et des personnes aînées de notre municipalité.

Ce plan d'action repose sur huit leviers :

- 1 **Santé**
- 2 **Développement économique**
- 3 **Aménagement du territoire**
- 4 **Éducation et services de garde**
- 5 **Communication et information**
- 6 **Loisir, culture et sport**
- 7 **Vie communautaire**
- 8 **Mobilité et transport**

Vers une meilleure qualité de vie

Alimenter le désir des citoyennes et des citoyens de tous âges de s'ancrer avec fierté dans la communauté contrecœuroise, encourager les liens intergénérationnels et multiplier les occasions d'entraide, soutenir les personnes aînées, isolées et vulnérables tout en créant des milieux de vie communs et des espaces publics inclusifs, promouvoir le vieillissement actif et l'implication des personnes aînées dans la vie communautaire et les activités de loisirs, favoriser la pleine participation des adolescents aux décisions municipales qui les touchent, voilà quelques-uns des éléments clés du plan d'action 2022-2024 de la Politique des familles et des aînés qui sera mis en œuvre sur notre territoire.

Maud Allaire
Mairesse de Contrecoeur



Survol de la Politique des familles et des aînés à Contrecoeur

- Deux générations de la Politique des familles et des aînés ont été adoptées en 2005 et en 2016.
- Quatre plans d'action découlent de la Politique et ont été mis en œuvre depuis 2005.
- La Ville de Contrecoeur est accréditée « Municipalité amie des enfants » et « Municipalité amie des aînés ».
- Depuis 2005, 228 actions en faveur du mieux-être des familles et des personnes aînées à Contrecoeur ont été ciblées dans les quatre plans d'action de la municipalité.

Le plan d'action 2022-2024

- Le conseil municipal a mandaté le Comité consultatif en loisir, culture et développement social pour la réalisation du plan d'action 2022-2024.
- Deux consultations citoyennes ont été réalisées et visaient à :
 - Identifier les besoins du milieu (plus de 450 réponses)
 - Prioriser les actions (plus de 400 réponses)
- Le Comité consultatif en loisir, culture et développement social a pu compter sur la collaboration du CISSS de la Montérégie-Est, de la Maison des jeunes (MDJ), du Centre d'action bénévole (CAB) et de la FADOQ de Contrecoeur pour identifier les actions à déployer.

Introduction

La Ville de Contrecoeur, voulant poursuivre le travail accompli pour le mieux-être des familles de son territoire, a mis à jour son plan d'action tiré de la Politique des familles et des aînés de Contrecoeur adoptée en 2016. Il définit le cadre de référence ayant pour but de favoriser la qualité de vie des familles et des aînés.

Le plan d'action 2022-2024 a été réalisé au terme d'une réflexion et d'un exercice de priorisation des actions par le Comité consultatif en loisir, culture et développement social. Il donne suite au plan d'action 2017-2019 de la Politique.

Cette réflexion a été alimentée par les résultats de consultations auprès de la population et par l'expérience et les connaissances des actrices et des acteurs du milieu composant le Comité consultatif en loisir, culture et développement social.

Au cours des trois prochaines années, la Ville mettra en œuvre ce plan avec la collaboration de différents partenaires de notre milieu. En réponse aux besoins de la population, l'objectif ultime de ce plan d'action est de favoriser un milieu de vie de qualité pour les familles et les personnes aînées de Contrecoeur tout en étant à l'écoute de leurs besoins de façon à s'adapter à leurs réalités.

Voici les **8 champs d'intervention** qui identifient les domaines prioritaires dans lesquels sont déployées **63 actions** qui permettront l'atteinte des objectifs issus des orientations municipales.

1

Santé

- 1 Faire connaître les intervenants, les programmes et les services d'aide et de support pour les personnes en détresse offerts auprès de la population.
- 2 Réaliser, en continu, des représentations pour s'assurer de faire connaître les besoins de la population contrecoeuroise auprès des instances en santé et services sociaux.
- 3 Offrir une programmation d'activités lors de la Journée nationale du sport et de l'activité physique.
- 4 Favoriser l'inclusion des citoyennes et des citoyens avec des besoins particuliers dans toutes les sphères municipales.

2

Développement économique

- 1 Offrir une programmation d'activités sur la rue Saint-Antoine durant la saison estivale.
- 2 Promouvoir les emplois disponibles dans les entreprises de la municipalité et de la région.
- 3 Augmenter l'offre de logements sociaux pour les familles et les personnes vivant seules.
- 4 Favoriser l'implantation d'un plus grand nombre de commerces de proximité et de services dans la basse-ville.
- 5 Créer un programme pour appuyer les jeunes entreprises et entrepreneurs qui veulent se lancer en affaires.
- 6 Encourager et aider les commerces et entrepreneurs locaux à s'implanter virtuellement.
- 7 Instaurer une campagne « Entreprise fière d'être Contrecoeuroise » pour augmenter la responsabilité sociale des entreprises qui s'installent ici.
- 8 Mettre en place des activités avec d'autres villes.
- 9 Informer les citoyens corporatifs sur les possibilités d'implication sociale à Contrecoeur.



3

L'aménagement du territoire

- 1 Continuer de favoriser l'accès au bord de l'eau ou à des milieux riverains.
- 2 Augmenter et améliorer les sentiers de marche.
- 3 Évaluer la possibilité de réaménager la placette.
- 4 Continuer d'améliorer le réseau de pistes cyclables.
- 5 Augmenter les espaces d'ombre dans les parcs et sur le bord du fleuve (près des jeux d'eau au parc Antoine-Pécaudy).
- 6 Ajouter en continu du mobilier urbain dans les lieux publics.
- 7 Améliorer ou remplacer certains modules de jeu dans certains parcs avec des zones pour différents groupes d'âge.
- 8 Faire connaître les possibilités de jeux libres dans les espaces verts.
- 9 Augmenter le nombre et la visibilité des plantes comestibles et la superficie qu'elles occupent.
- 10 Aménager un chalet de service pour la piscine municipale.
- 11 Promouvoir les bienfaits de l'aménagement de résidences intergénérationnelles.
- 12 Privilégier l'accessibilité universelle dans les aménagements de Contrecœur.

4

Éducation et services de garde

- 1 Développer des projets de sensibilisation sur différents sujets, tels que l'intimidation, le vandalisme, le zéro déchet, le respect des biens communs d'une municipalité.
- 2 Mettre en place un programme de découverte de la nature en lien avec l'exploration des parcs et des réserves naturelles de la Ville.
- 3 Développer un mécanisme de communication avec les jeunes pour connaître leurs besoins.
- 4 Offrir des activités multigénérationnelles entre les jeunes familles et les aînés.
- 5 Explorer, en collaboration avec le milieu communautaire et les partenaires interpellés, les pistes d'action à mettre en place pour répondre aux besoins des familles de Contrecœur pour des ressources accrues en services de garde.
- 6 Développer un programme où les citoyens pourraient venir parler aux jeunes de ce qu'ils font ou de leur passion. La visée est de faire découvrir différentes facettes aux jeunes, mais aussi de créer un maillage collectif.
- 7 Permettre un partenariat avec le ministère de la Famille pour utiliser nos locaux municipaux vacants pour plus de places en CPE.





5

Communication et information

- 1 Faire valoir le potentiel touristique (spectacle, activités culturelles, lieux historiques).
- 2 Promouvoir l'achat local sur les réseaux sociaux.
- 3 Organiser une fête pour accueillir les nouveaux résidents au moins une fois l'an, ce qui, du coup, donnerait l'opportunité à la Ville de présenter les activités municipales.
- 4 Implanter un programme « Racine de vie » visant la plantation d'un arbre pour souligner la naissance ou l'adoption d'un enfant.
- 5 Favoriser la participation directe à la démocratie municipale en multipliant les événements permettant à la population de se prononcer sur des enjeux communautaires.
- 6 Actualiser le site Internet de la Ville.
- 7 Réaliser une campagne de civisme (partage de la route, vandalisme, environnement...).
- 8 Mettre en avant-plan la promotion de l'implication citoyenne.
- 9 Faire connaître davantage les actions de notre plan en développement durable qui concernent les familles.



6

Loisir, culture et sport

- 1 Promouvoir le quai (kayak et planche à pagaie, pêche) au parc Cartier-Richard et lier la pratique de ces activités avec les services disponibles à la Maison Lenoblet-du-Plessis.
- 2 Créer des moments citoyens festifs forts autour des grandes fêtes de l'année en mobilisant les organismes et en les soutenant financièrement.
- 3 Offrir une plus grande variété de cours ou d'activités répondant aux besoins des enfants.
- 4 Déployer une campagne « Contrecœur bouge » pour favoriser l'activité physique.
- 5 Organiser des cliniques d'initiation avec des spécialistes ou des experts pour des présentations ou démonstrations sur différentes activités.
- 6 Offrir plus d'exercices et d'activités en plein air pour les aînés et promouvoir les saines habitudes de vie.
- 7 Explorer, par différents mécanismes de consultation, les pistes d'actions pour répondre aux besoins des familles.

7

Vie communautaire

- 1 Valoriser les organismes communautaires en les reconnaissant comme des acteurs essentiels répondant à de réels besoins.
- 2 Soutenir le CAB dans sa mission d'accompagnement des organismes afin de développer le bénévolat.
- 3 Appuyer et développer la Coopérative jeunesse de services à l'année.
- 4 Promouvoir l'implication des bénévoles dans la communauté pour reconnaître leur travail et pour les distinguer des employés rémunérés.
- 5 Organiser un évènement rassemblant les groupes communautaires de la ville et de la région.
- 6 Organiser un évènement lors de la Journée internationale des aînés.
- 7 Faire connaître annuellement les organismes (bottin, mission, date de l'AGA).
- 8 En collaboration avec le CAB, favoriser des formations annuelles aux organismes et aux bénévoles sur des sujets qu'ils considèrent pertinents et utiles (ex. budget, gestion des bénévoles, évaluation de ses actions).
- 9 Mettre en place une table de concertation sur les déterminants sociaux de la santé qui s'intéressera aux actions à mettre en place pour améliorer les conditions de vie afin d'augmenter la santé et le bien-être collectif.
- 10 Développer le sentiment de fierté des familles et des personnes aînées de la communauté.

8

Mobilité et transport

- 1 Offrir le transport collectif gratuit lors d'événements précis.
- 2 Faire connaître le réseau de pistes cyclables pour encourager le transport actif.
- 3 Instaurer un transport collectif, soit une navette permettant de faire le tour de la basse-ville vers les nouveaux commerces.
- 4 Promouvoir davantage le service de transport des petites courses et de transports médicaux du CAB Contrecoeur.
- 5 Placer la mobilité active en priorité dans les futures interventions municipales.





Contrecoeur
sur le fleuve

Mairie de Contrecoeur

5000, route Marie-Victorin
Contrecoeur (Québec) J0L 1C0

450 587-5901

reception@ville.contrecoeur.qc.ca

ville.contrecoeur.qc.ca

 [/villedescontrecoeur](https://www.facebook.com/villedescontrecoeur)